



Incendie dans l'appartement du voisin

Par **tricia2**, le **23/02/2015** à **12:44**

Un sinistre c'est déclaré (incendie) dans l'appartement en dessous de chez moi 5ème étage, samedi 21 fevrier l'appartement a été totalement détruit, mon appartement situé au 6è et dernier étage a subi des dégats dû a l'incendie et aussi par les pompiers, notre enfant de 9 mois a été épargné parce que j'ai eu le reflexe de le sortir très rapidement de la chambre ou il faisait la sieste. Je n'ai eu aucune proposition de relogement pour le soir même par la mairie ...j'ai appelé mon assurance qui m'a donné l'opportunité de prendre un hotel pour 5 jours maximum....mais aucune information sur le retour dans mon appartement ni sur le passage de l'expert, comment puis je revivre dans un appartement livré au froid (fenetre cassée) si personne vient faire les travaux d'urgence en cette période hivernale. Même le bailleur social ne s'est pas manifesté je suis perdue dans 2 jours je suis a la rue